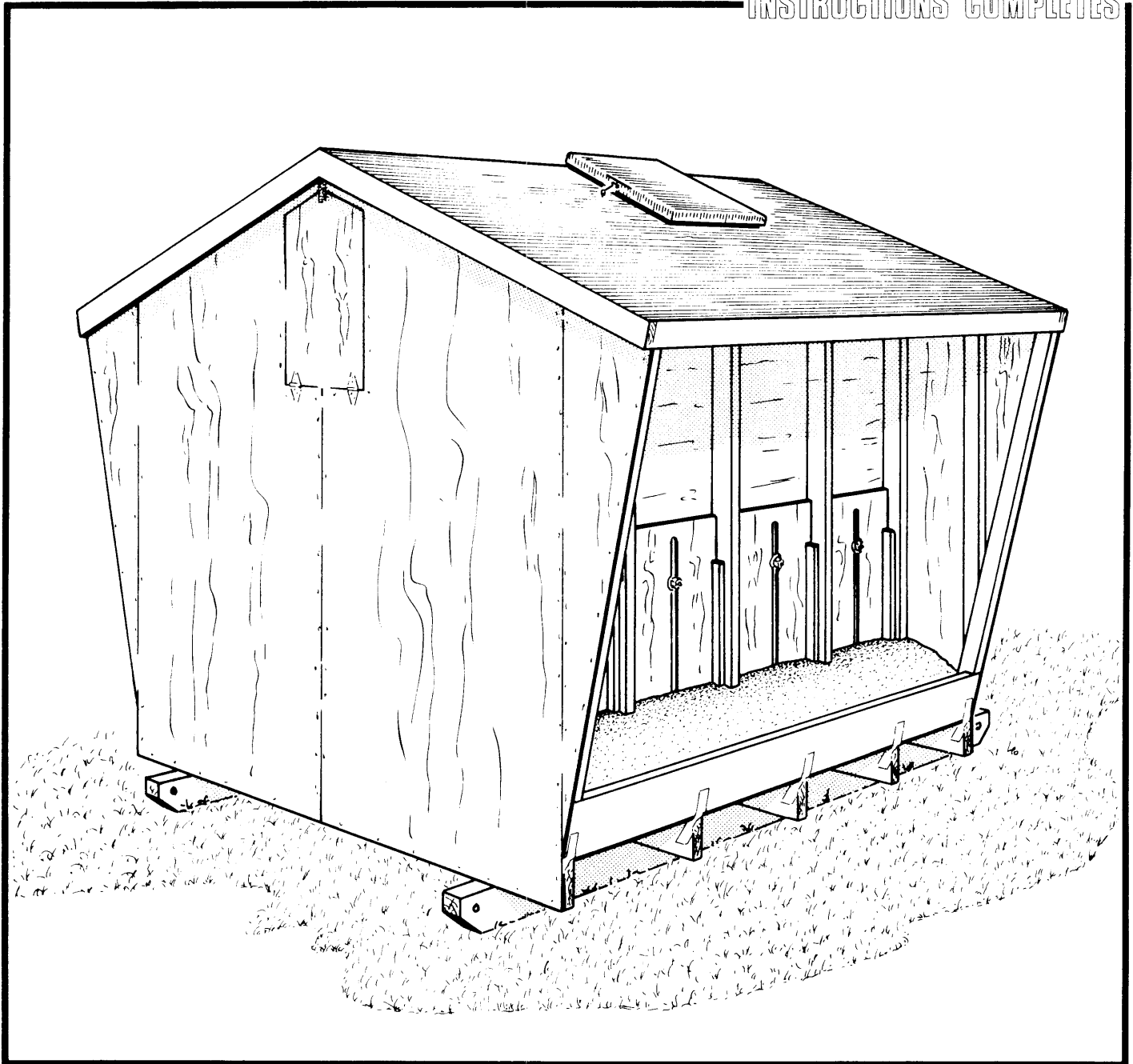


TRÉMIE À CÉRÉALES

INSTRUCTIONS COMPLÈTES



Le Service de plans canadiens prépare des plans et des feuillets indiquant comment construire des bâtiments agricoles, des bâtiments d'élevage, des entrepôts et des installations modernes pour l'agriculture canadienne.

Ce feuillet contient des détails sur les parties composantes d'une construction rurale ou d'une pièce de matériel agricole. On peut obtenir un exemplaire de ce feuillet en s'adressant à l'ingénieur des services provinciaux de vulgarisation de la région ou à un conseiller agricole.

TRÉMIE À CÉRÉALES

PLAN N-1649 NOUVEAU 85:03

Cette mangeoire à bétail est conçue pour la distribution d'aliments concentrés ne contenant pas plus de 10 p. cent de fourrage broyé (foin, paille, etc.). Elle est construite sur des patins en bois pour le remorquage sur les pâturages ou l'aire d'alimentation.

DIMENSIONS Les dimensions hors -tout sont de 2.4 x 2.4 x 2.4 m, ce qui permet d'utiliser directement des panneaux de contre-plaqué standard. Le contre-plaqué des parois extérieures peut être remplacé par des panneaux d'Aspenite de qualité "extérieure". La capacité totale est d'environ 6 m3

Lorsque le bétail peut avoir accès en permanence à la mangeoire, on peut nourrir de 35 à 70 têtes, selon le poids des animaux.

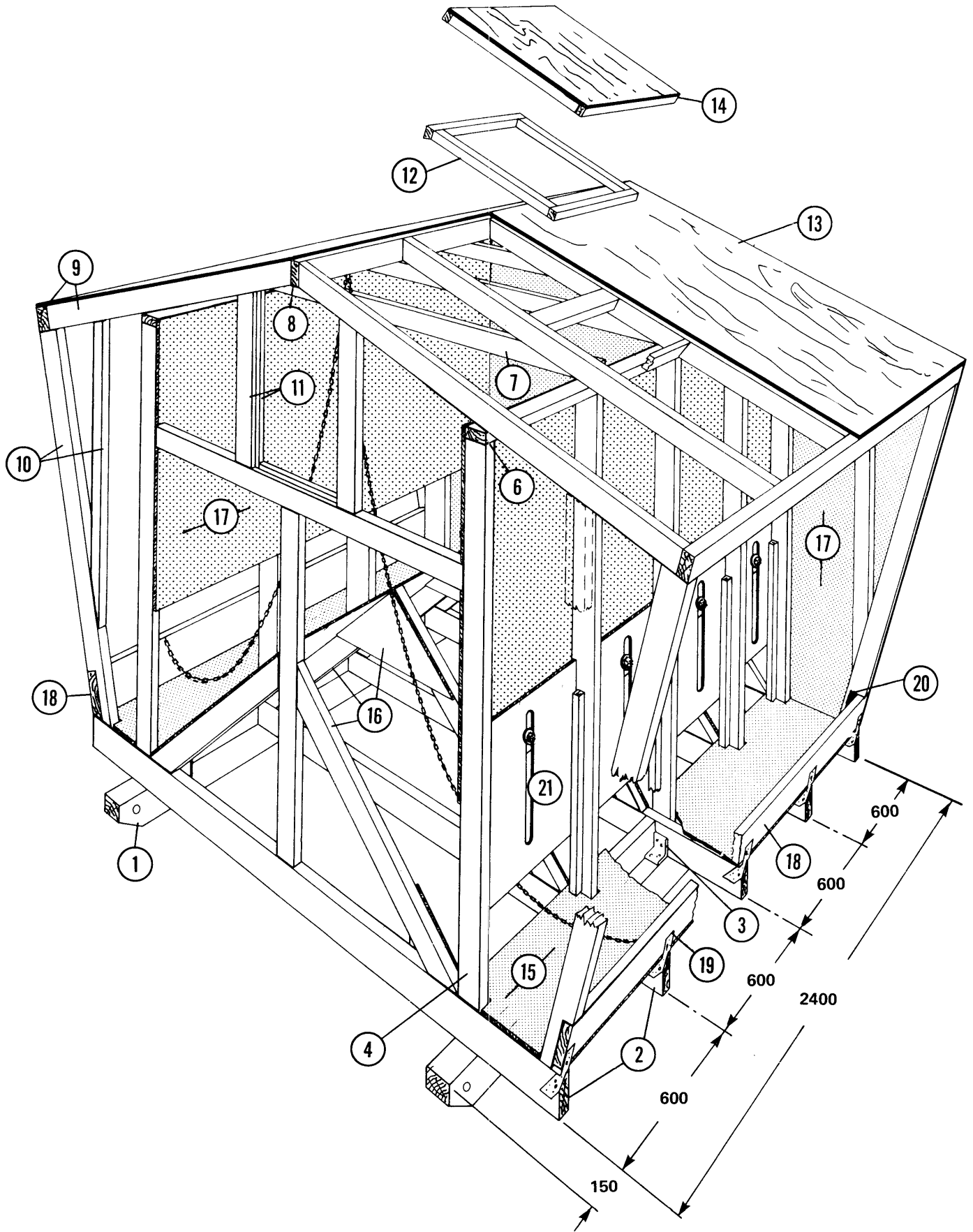
MATÉRIAUX L'ossature bois comprend une pièce 89 x 140 x 5400 mm en bois traité, 5 pièces 38 x 140 x 2400 mm et 10 pièces 38 x 89 x 4800 mm. Pour les parois exposées aux intempéries il faut 12 panneaux 12.5 x 1200 x 2400 mm et 4 panneaux 9.5 x 1200 x 2400 mm de qualité "extérieure" pour le toit.

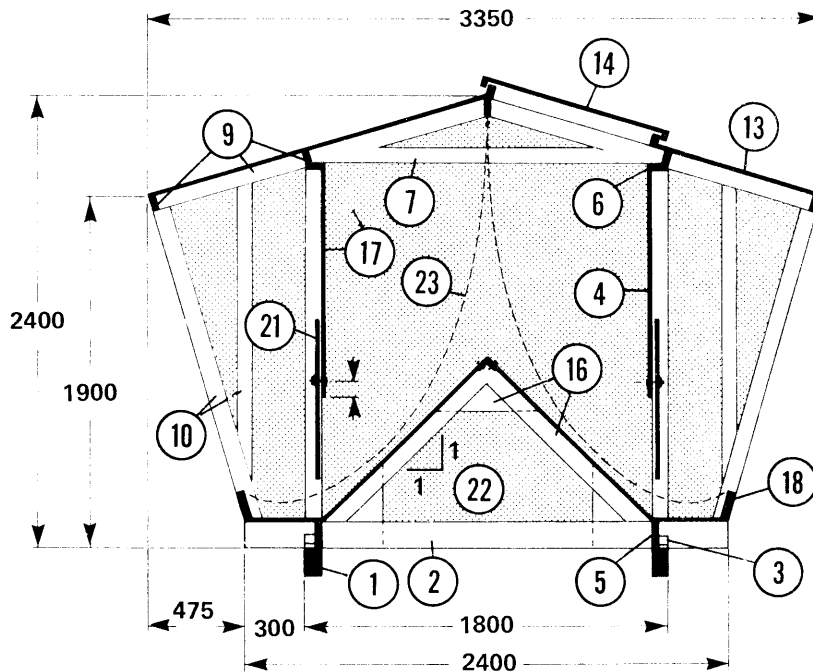
Si l'on remplace le contre-plaqué par de l'Aspenite, il faut augmenter à 11 mm l'épaisseur des panneaux du toit. Tous les panneaux extérieurs doivent être fixés au moyen de clous d'acier galvanisés à chaud. Le toit doit être recouvert de bardeaux d'asphalte ou de tôle d'acier galvanisée et les parois exposées doivent être enduites d'une teinture à bois à base de latex; ce produit est en général plus efficace que la peinture pour une exposition permanente aux intempéries.

EMPLACEMENT Lorsqu'on doit choisir l'emplacement d'une mangeoire par rapport aux autres installations (abris, abreuvoirs, corals, etc.) il faut prendre en considération les éléments suivants:

- 1) **DRAINAGE** Le terrain entourant la mangeoire doit être en pente pour assurer un bon drainage. Si l'emplacement est permanent, il est recommandé de construire une dalle de béton s'étendant de 2.4 à 3 m au-delà de la mangeoire. Une marche de 150 mm sur 300 mm en bordure de la mangeoire évitera que les animaux l'endommagent en reculant. La dalle de béton, doit être en pente à partir de la mangeoire et avoir une surface rugueuse pour éviter aux bêtes de glisser.
- 2) **REPLISSAGE** Pour permettre le remplissage de la mangeoire à partir d'une broyeuse malaxeuse mobile ou d'un camion d'alimentation, il faut placer une des extrémités de la mangeoire le long de la clôture du pré ou du parc d'alimentation.

- 3) **NEIGE ET VENT** Il faut prévoir les effets du vent et de la neige autour des installations. Avec une orientation nord-sud, le rayonnement solaire réchauffe les deux côtés, ce qui réduit nettement la quantité de neige ou de glace qui peut s'accumuler de chaque côté de la mangeoire.





1. patins 89 x 140 x 2700 mm, avec trou de 19 mm de diamètre à chaque extrémité pour le remorquage (bois traité par immersion après découpage mais avant assemblage)
2. solives de plancher 38 x 140 x 2400 mm espacées de 600 mm entre axes
3. cornière d'acier 51 x 51 x 6 x 51 mm de longueur, boulonnée à 2 avec des boulons M10, fixée à 1 à l'aide de 2 clous spiralés de 127 mm
4. montants 38 x 89 mm espacés de 600 mm; les montants d'extrémité s'appuient sur 2 et les autres sur 1
5. entretoises 38 x 140 mm entre les solives 2
6. sablière 38 x 89 x 2400 mm
7. traverses 38 x 89 mm espacés de 600 mm
8. faîtière 38 x 89 x 2400 mm
9. chevrons 38 x 89 x 1800 espacés de 600 mm avec panne de rive 38 x 89 mm et entretoise au droit de la lisse haute
10. couvre-joint 38 x 89 mm (avec entaille pour 18)
11. porte de remplissage auxiliaire 450 x 600 mm à chaque extrémité, cadre en 38 x 89 mm et arrêts de 19 x 19 mm sur le pourtour
12. cadre de la trappe de remplissage 825 x 750 (approximativement), avec cadre en 38 x 89 mm et tasseaux 38 x 38 mm; solins en acier galvanisé sur tout le pourtour pour assurer l'étanchéité
13. toit: bardeaux d'asphalte ou tôle d'acier galvanisée de 0.40 mm sur contre-plaqué de 9.5 mm
14. trappe de remplissage prévu pour le cadre 12, en contre-plaqué de 9.5 mm avec en partie inférieure des tasseaux 19 x 38 mm et en partie supérieure une tôle de 0.40 mm d'épaisseur, fixation par deux crochets et deux vis à oeil
15. plancher d'alimentation en contre-plaqué de 12.5 mm; avec entailles pour la fixation de 4 et 10
16. solives inclinées, 38 x 89 mm recouvertes de contre-plaqué de 12.5 mm avec goussets en contre-plaqué de 12.5 mm, le faîte doit être fermé par une cornière d'acier de 0.95 mm fixés par en dessous à l'aide de boulons à tête plate
17. panneaux verticaux en contre-plaqué de 12.5 mm
18. planche de retenue 38 x 235 x 2400 mm, coupée selon l'angle d'assemblage au plancher et fixée par des clous d'acier galvanisés spiralés de 62 mm, enfoncés sous le plancher 15
19. taquets d'ossature en acier galvanisé
20. cornière en acier e 51 x 51 x 3 mm pour fixée 18 à 10
21. panneaux coulissant verticalement en contre-plaqué de 12.5 mm, 800 mm de hauteur, encadrés de montants 19 x 38, réglage de l'ouverture par des boulons ordinaires avec rondelles et écrous
22. pour les rations alimentaires contenant du fourrage (jusqu'à 10%) il faut augmenter la pente de la trémie à 1.3:1 et ajouter des chaînes 23
23. grosse chaîne de 2800 mm de longueur suspendue à 600 mm de chaque extrémité pour l'agitation lorsque 22 s'applique.